

Conditions générales de vente



Ces conditions générales de vente s'appliquent à toutes les offres du Sportzentrum Gstaad AG.
Elles sont valables à partir du 1er février 2026.

Tarifs et Time-Stop sur les abonnements

Les prix sont fixés par la direction du Sportzentrum Gstaad AG et peuvent être consultés dans la liste des prix.

Nous n'accordons plus de Time-stop sur les abonnements, sauf si c'est pour une raison médicale.

En cas de maladie ou d'accident, l'abonnement pourra être prolongé seulement contre un certificat médical. Le certificat doit être apporté au plus vite à la réception ou envoyé par mail à l'adresse reception@sportzentrum-gstaad.ch.

Rétrospectivement les absences pourront être créditées jusqu'à 1 mois.

Les abonnements sont nominatifs à usage personnel, de ce fait il est interdit de prêter son abonnement à une tierce personne.

La fermeture annuelle pour des raisons d'entretien et de nettoyage qui dure entre 2 à 3 semaines est calculée dans le prix des abonnements et ne donne en aucun droit à une réduction de prix ou à un prolongement de l'abonnement.

Une fermeture ordonnée par les autorités ou des restrictions dues à une pandémie ou à des circonstances indépendantes de la volonté de l'entreprise ne donnent en principe lieu ni à un remboursement ni à un crédit sur la durée d'un abonnement en cours.

La validité des cartes à points / Carte famille à la piscine extérieure de Saanen

Les abonnements de 11 entrées (piscine couverte, wellness, fitness, groupfitness, SensoPro, Patinoire) ainsi que les cartes familiales Piscine extérieure/Piscine couverte, sont valables 2 ans à partir de la date d'achat, puis perdent leur validité.

L'étendue des prestations de l'abonnement est garantie au prix de vente pendant une année, après quoi les prix sont susceptibles d'être modifiés et des demandes complémentaires peuvent être formulées.

Prix AVS / AI

Les personnes percevant l'AVS ou l'AI bénéficient d'une réduction de 20% sur les prix d'entrées réglementaires. L'accompagnant d'une personne AI bénéficie de l'entrée gratuite.

Rabais pour les jeunes de moins de 20 ans (U 20)

Pour les jeunes entre 16 et 20 ans nous accordons 20% de rabais sur les prestations au fitness, groupfitness et sur les abonnements combinés. L'accès au fitness Move it pour les jeunes, est limité à 22h00.

Assurance

Le Sportzentrum Gstaad décline toute responsabilité pour tout dommage pouvant survenir. Toute personne utilisant la piscine et participant à des cours/animations le fait à ses propres risques et périls. Le Sportzentrum Gstaad décline toute responsabilité en ce qui concerne des vols ou pertes d'objets.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Modifications du programme et des prix

Le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit d'effectuer des modifications sur le programme, les prix ainsi que sur les conditions générales de vente.

Perte d'un abonnement : entrée simple, abonnement à points, abonnement longue durée

Un ticket d'entrée perdu n'est pas remboursé. Un abonnement perdu peut être remplacé contre un paiement de CHF 10.–.

Prix de location

Location d'un article	CHF 5.–
Dépôt	CHF 20.–

Tribunal compétent

Le tribunal compétent est celui de Thun (BE). Pour toute question de votre part, prière de vous adresser à notre réception par téléphone au 033 748 80 90 ou par e-mail: info@sportzentrum-gstaad.ch

Comportement à la piscine/au sauna

Voir les dispositions relatives aux règlements pour la baignade et le sauna.

Cours de natation privés

L'enseignement de cours de natation ou d'autres cours sont soumis à une autorisation

Cours de sport collectifs – confirmation de la participation à un cours et paiement

Tous les cours de sport collectifs et les cours de natation pour les adultes ont lieu à partir de 3 participants. L'inscription est obligatoire. En cas d'annulation, le Sportzentrum Gstaad doit être prévenu au moins une demi-journée avant le début du cours (jusqu'à 13.00 heures pour les cours du soir ou jusqu'à 18.00 heures pour les cours du lendemain matin). Si l'annulation est communiquée trop tard, le cours sera facturé. Ceci est également valable pour une carte à points ou un abonnement mensuel/annuel.

Organisation des cours

Pour des raisons d'organisation, le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit de modifier les horaires des cours ou de les regrouper. Si le moniteur d'un cours est absent, le Sportzentrum Gstaad peut effectuer un changement de moniteur ou organiser un remplaçant. Pour des questions d'organisation, un nombre de participants minimum et maximum est fixé pour chaque cours. En règle générale, si le nombre de participants est insuffisant, le cours n'aura pas lieu et les participants seront avertis en temps voulu.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Cours de natation

Confirmation et paiement du cours

L'inscription doit être faite dans les délais fixés. Un enfant est inscrit sous son propre nom (la personne accompagnant l'enfant au cours aquababy peut varier).

Pour des raisons de sécurité, un seul enfant par adulte accompagnant est admis au cours d'Aquababy. Le formulaire d'inscription doit être signé personnellement par la mère / le père.

Le premier jour, le cours doit être payé à la réception du Sportzentrum Gstaad, les cartes à points, les cartes annuelles et autres actions ne sont pas valables pour les cours de natation et ne donnent droit à aucune réduction. Le participant doit se charger de l'assurance. La réglementation de la baignade et du sauna est applicable.

Annulation d'une inscription

L'annulation d'une inscription implique des frais administratifs. Si le Sportzentrum Gstaad reçoit l'annulation d'une inscription moins d'une semaine avant le début du cours, le paiement reste entièrement redevable. Si l'annulation d'une inscription est due à une maladie ou à un accident, le remboursement du cours est effectué sous forme d'un bon de la valeur du cours sous présentation d'un certificat médical.

Heures de cours manquées

Les heures de cours manquées ne sont pas rattrapables ni remboursées. Une inscription n'est pas transmissible (les cours sont organisés de manière progressive).

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz

T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch

www.sportzentrum-gstaad.ch

Réglementation de la baignade et du sauna

Ticket d'entrée et période d'ouverture

En achetant un ticket d'entrée, toute personne utilisant la piscine ou le sauna accepte cette réglementation.

1. La piscine et le sauna sont ouverts toute l'année. Sauf pour des travaux de maintenance, la direction peut prendre la décision de fermer la piscine couverte pendant 2 ou 3 semaines.
2. Le sauna et la piscine couverte doivent être libérés au plus tard 20 minutes avant leur fermeture.
3. Une réduction du prix d'entrée n'est pas accordée si une partie de l'installation/des attractions ne fonctionne pas (par ex. en cas de panne technique).
4. Le personnel de la piscine est autorisé à réserver et à bloquer une partie de la piscine pour des cours, des écoles ou des associations.
5. Les classes d'élèves, les groupes etc. ont le droit de séjourner à la piscine pendant 3 heures maximum.
6. Les parents sont autorisés à amener les enfants au cours de natation en étant habillés, mais pieds nus et de revenir les chercher au point de rencontre. Mais il est interdit de rester en habit de ville dans l'enceinte de la piscine couverte.

Utilisation

1. Il est interdit de pénétrer dans les locaux humides avec des chaussures (des étagères sont disponibles).
2. Les enfants de moins de 10 ans ne sont autorisés à pénétrer dans la piscine qu'accompagnés d'une personne qui sait bien nager. Cette personne doit garantir la surveillance des enfants pendant toute la durée du séjour à la piscine. Le centre ne pourra être tenu responsable d'un enfant sans surveillance.
3. Les jeunes de moins de 16 ans n'étant pas accompagnés d'une personne majeure (18 ans) doivent quitter la piscine à 20.00 heures au plus tard.
4. Les personnes qui ne savent pas nager sont seulement autorisées à rester dans le bassin non-nageurs ou bien dans la partie du grand bassin où elles ont pied mais elles en assument la responsabilité.
5. L'accès au centre est interdit aux personnes qui...
 - a) sont ivres
 - b) sont atteintes d'une éruption cutanée
 - c) souffrent de plaies ouvertes
 - d) sont atteintes d'une maladie contagieuse
6. Les personnes qui souffrent de crises d'épilepsie ou d'autres déséquilibres temporaires, sont acceptées qu'accompagnées d'un adulte qui les surveille.
7. Les personnes qui utilisent le plongoir le font à leurs propres risques et périls.
8. Le séjour dans la piscine couverte est autorisé seulement avec une tenue de bain usuelle. Pour des raisons d'hygiène, il est interdit de porter des sous-vêtements sous sa tenue de bain.
9. Le secteur du wellness est une zone nudiste et son accès est autorisé qu'à partir de 16 ans.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Comportement à la piscine intérieure et extérieure

1. Toute personne doit se comporter de manière à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à la pudeur et à la morale et ainsi ne perturbe pas la baignade.
2. Toute personne est responsable des dommages et de la pollution qu'elle engendre
3. Il est obligatoire de se laver correctement avant d'accéder au bassin de la piscine
4. Il est interdit...
 - a) de sauter du bord du bassin ou de pousser quelqu'un dans l'eau
 - b) de se baigner nu
 - c) pour les petits enfants de jouer ou de se baigner sans maillot de bain
 - d) de manger, de boire et de mâcher du chewing-gum dans les vestiaires et dans la piscine (il est seulement possible de manger dans la zone prévue à cet effet)
 - e) d'apporter et de consommer des boissons alcoolisées
 - f) de fumer dans les locaux de la piscine
 - g) de photographier ou de filmer des personnes sans leur accord ou à des fins commerciales
 - h) de laisser du désordre
5. La piscine extérieure n'est pas une zone de jeu (des jeux avec des balles et la plongée sont interdits)
6. Pour les petits enfants ou les personnes incontinentes, des pampers ou protection pour la baignade sont obligatoires
7. Les objets en verre doivent être tenus à l'écart de la piscine et du bassin
8. Respecter les six règlements de la SSS

Surveillance

1. Le personnel de la piscine doit assurer le maintien de la sécurité, du calme, de l'ordre et le respect de la réglementation de la baignade. Les instructions du personnel de la piscine doivent être suivies sans restriction
2. Le personnel de la piscine a le droit d'interdire l'utilisation de téléphones portables et autres appareils s'il soupçonne une atteinte à la sphère privée de tiers et de garder ces appareils jusqu'à ce que le propriétaire quitte la piscine.
3. Le personnel de la piscine a le droit d'expulser des personnes qui...
 - a) mettent en danger la sécurité, le calme et l'ordre
 - b) importunent d'autres personnes
 - c) causent des dégâts matériels
 - d) enfreignent le règlement de la piscine malgré des avertissements
 - e) se trouvent dans un état perturbé (alcool, drogues etc.)

Toute opposition entraîne des poursuites pour violation de domicile

Responsabilité

1. Toute personne utilise la piscine à ses propres risques et périls
2. Le centre décline toute responsabilité en cas de vol. Les objets trouvés doivent être remis à la réception
3. Le personnel de la piscine doit être informé immédiatement en cas de dégâts/d'accident. Si cela est omis, toute revendication de dédommagement est anéantie. Le personnel de la piscine a l'obligation d'établir un rapport par écrit

Particularité

1. Ce règlement entre en vigueur à partir du 1er décembre 2017 et remplace tous les précédents
2. La direction se réserve le droit d'effectuer des modifications à tout moment
3. Toute demande, suggestion ou plainte doivent être adressées par écrit à la direction

Gstaad, février 2026

Sportzentrum Gstaad AG

La direction

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
 T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Règlement du curling

Chaussures

L'accès à la patinoire n'est autorisé qu'avec des chaussures adéquates (chaussures de ville exclues). Il est possible de louer des chaussures de curling à la caisse (CHF 3.— la paire). L'échange de chaussures doit être effectué au vestiaire.

Les balais sont mis à disposition gratuitement.

Il est **interdit de soulever les pierres**. Une pierre doit seulement glisser sur la glace.

Les pierres doivent être contrôlées avant d'être remises et doivent être ralenties si elles se déplacent trop rapidement, (danger pour les autres, possibilité d'endommagement de la glace et des lignes etc...).

Il **est interdit de déposer un objet sur la glace** (verres, pièces de monnaie etc...).

Éviter le contact corporel avec la glace, par ex., ne pas rester sur les mains ou les genoux sur la glace trop longtemps.

Comportement sur la glace

Interdiction de courir sur la glace (risque de blessure).

Les pontons en bois doivent être abaissés des deux côtés pendant le jeu. Avant de quitter la salle, il faut relever les deux côtés.

Prière d'informer la réception ou le surveillant de la piste en cas de pollution de la glace.

Enfant – limite d'âge

Pour des raisons de sécurité, l'accès sur la glace est interdit aux enfants âgés de moins de 10 ans. Les enfants âgés de 10 ans au moins et expérimentés (ils jouent régulièrement dans un club) sont autorisés à jouer seul ou à deux sans être accompagnés.

Groupes

Un adulte au moins doit être présent par rink lorsqu'il s'agit de groupes. Cet adulte doit être expérimenté et il est responsable des débutants.

Spectateurs

Il est interdit d'accéder à la salle de curling avec des chaussures de ville. À partir du restaurant du curling, les spectateurs bénéficient d'une vue directe sur le jeu. Les personnes qui ne participent pas au jeu n'ont pas le droit d'accéder à la salle de curling avec des chaussures de ville.

Douches

Il n'y a pas de douches dans les vestiaires de la salle de curling, les douches dans les vestiaires du groupfitness peuvent être utilisées. Prière de s'adresser à la réception.

Urgence

Prière d'informer immédiatement la réception ou le personnel du restaurant en cas d'accident ou de blessures.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Règlement du tennis

Conditions générales de vente des cartes annuelles ou saisonnières de tennis et des abonnements de badminton

Autorisation

Une carte de tennis annuelle ou saisonnière ou un abonnement de badminton permettent à l'acheteur de jouer au tennis ou au badminton une fois par semaine pendant une heure sur un terrain de tennis couvert.

Réservation

Une réservation est définitive lorsque l'abonnement a été acheté à la réception. Lors de l'achat de la carte/de l'abonnement, il est possible de réserver une place fixe pour toute l'année ou pour la saison. Lors du renouvellement d'une carte annuelle, celle-ci a toujours priorité par rapport à une carte saisonnière.

Déplacement de l'heure

Le report d'une heure, en cas d'annulation 24 heures avant la réservation, peut être rattrapé avant la fin de l'abonnement.

Crédit

Une heure qui ne peut être jouée, que ce soit pour des raisons liées au titulaire ou au centre sportif (événement dans la salle de tennis), peut être rattrapée avant ou après la période de validité de l'abonnement.

Si les heures fixes tombent un jour férié où le centre sportif ferme à 19h00, l'heure fixe peut également être rattrapée au cours de la même semaine (à une autre heure et un autre jour).

Validité

La validité d'une carte ou d'un abonnement annuel commence le jour de l'achat et dure un an. Une carte ou un abonnement saisonnier pour la saison d'hiver, est valable de début novembre à fin avril de l'année suivante.

Conditions générales de vente de tickets d'entrée (tennis et badminton)

Autorisation

Il est possible de jouer seulement après avoir payé.

Réservation

L'autorisation de jouer correspond à la durée réservée ou payée. Si le jeu dépasse cet espace de temps sans autorisation, l'espace de temps dépassé sera facturé. Les réservations sont effectuées principalement pour une heure pleine.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Annulation

L'annulation d'une heure déjà réservée doit être effectuée au moins une demi-journée à l'avance et les réservations de groupes au moins 24 heures à l'avance, sinon le temps réservé sera facturé.

Comportement sur le court de tennis/court en plein air et terrain de badminton

- L'accès au court de tennis et au terrain de badminton est autorisé seulement avec des chaussures adéquates et propres. Semelles noires interdites!
- L'accès aux terrains en plein air n'est autorisé qu'avec des chaussures de tennis propres
- Prière de porter des vêtements de sport propres et adéquats
- Il est interdit d'utiliser les terrains couverts et en plein air en dehors des heures d'ouverture!
- Les chiens sont interdits sur le court de tennis et sur les terrains en plein air!
- L'enseignement de tennis est soumis à une autorisation

Location de matériel

Il est possible de louer du matériel (chaussures, rackets, balles) en déposant une caution. Ce matériel est disponible à la réception du Sportzentrum Gstaad.

Après son utilisation, le matériel loué doit être remis immédiatement à la réception.

En cas de dégâts volontaires, le Sportzentrum Gstaad AG se réserve le droit de garder la caution et de facturer d'éventuels frais supplémentaires.

Vestiaires

Des vestiaires/douches sont disponibles dans la halle de tennis.

Responsabilité

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol.

Les objets trouvés peuvent être remis à la réception du Sportzentrum Gstaad.

Accord pour la saison d'été avec le club de tennis

- En été, les membres du club de tennis ont le droit de réserver et d'utiliser les terrains en plein air. En cas de pluie ou de tempête 1 heure avant le début du jeu, les membres du club ont droit à un terrain de tennis couvert à raison de CHF 5.00 par personne.
- Pour les réservations dans la halle et en hiver, le tarif régulier selon la liste de prix et les conditions d'annulation officielles sont en vigueur.
- Si des membres du club viennent sans réservation et si tous les terrains en plein air sont occupés, ils devront payer le prix total d'un terrain couvert.
- Les partenaires de jeu qui ne sont pas membres du club doivent payer leur part. S'il y a quatre joueurs, le prix est divisé par quatre.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz

T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch

www.sportzentrum-gstaad.ch

Règlement de la patinoire

Ticket d'entrée et période d'ouverture

En achetant un ticket d'entrée, toute personne utilisant la patinoire accepte ce règlement.

Les propriétaires de cartes à points et d'abonnements saisonniers sont priés de les présenter à la caisse de la patinoire avant d'accéder à la glace.

La patinoire est ouverte de mi-octobre à début mars.

Les horaires d'ouverture habituels sont les suivants : Du lundi au dimanche 10h00-17h00

Le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit de fermer prématurément la patinoire complètement ou en partie en faveur de matches de hockey, d'écoles (par ex. Le Rosey, JFK, International School) ou pour d'autre occasions.

En cas de mauvais temps ou de pannes d'éléments techniques (par ex. la machine à produire la glace ou les filets de protection défectueux ou de l'eau sur la glace), aucun rabais ne sera accordé. En cas de blessures, du matériel de premier secours est disponible à la caisse.

Le planning de la patinoire pour la semaine actuelle peut être consulté sur le panneau d'affichage près des tribunes. Le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit d'effectuer des modifications.

Utilisation

Toute personne accédant à la patinoire le fait à ses propres risques et périls.

Il est interdit de pénétrer sur la patinoire en dehors des horaires d'ouverture, le centre décline toute responsabilité.

L'accès à la patinoire est autorisé seulement avec des patins à glace, les chaussures de ville sont interdites.

Les enfants âgés de moins de 6 ans doivent être surveillés en permanence par leurs parents ou par les adultes qui les accompagnent.

L'enseignement de cours de patinage artistique et autres cours est soumis à une autorisation.

Toute personne est tenue responsable des dégâts qu'elle a causé (par ex. des trous faits volontairement dans la glace, bris de verre dans les bâtiments voisins etc.)

Comportement sur la patinoire et son infrastructure

- Toute personne doit se comporter de manière à ce qu'aucune atteinte ne soit portée à la pudeur et à la morale et qu'aucun trouble ne perturbe le patinage.
- Il est interdit d'apporter des boissons et des aliments sur la patinoire.
- Les déchets sur les bancs des joueurs doivent être déposés dans les poubelles latérales. Les vestiaires doivent rester dans le même état qu'ils ont été trouvés.
- En cas de salissure excessive, le temps de nettoyage investi peut être facturé à part.
- Il est interdit de transporter, d'allumer, d'utiliser ou de lancer des articles pyrotechniques (par exemple torches bengales, bombes fumigènes, feux d'artifice) ou de jeter des confettis sur l'ensemble du site.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz

T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch

www.sportzentrum-gstaad.ch

Groupes

Les groupes doivent toujours s'inscrire à l'avance auprès du centre sportif de Gstaad au 033 748 80 90 ou à l'adresse info@sportzentrum-gstaad.ch.

La séparation pour le hockey sur glace est réservée exclusivement aux classes scolaires ou aux groupes moyennant le paiement des tarifs officiels de location de la patinoire. Sinon, le tiers de la patinoire réservé au hockey est accessible à tous les clients de la patinoire publique. En cas de forte affluence ou de plusieurs réservations de groupe, l'équipe de la patinoire se réserve le droit de supprimer la séparation, rendant ainsi le hockey impossible. Au moins un adulte doit être présent pour les groupes.

Activités sportives individuelles (le club de hockey HCGSL, Le Rosey, etc.)

Les activités sportives individuelles sur la totalité du terrain de hockey sont possibles essentiellement avant ou après les horaires d'ouverture cités plus haut. Le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit de faire des exceptions.

- La réservation de la patinoire se fait en accord avec le Sportzentrum Gstaad. Les horaires réservés doivent être respectés.
- Pendant un match de hockey, trois nettoyages sont planifiés, des exceptions comme par temps de neige ou de pluie doivent être convenues directement avec le surveillant de la patinoire.
- En principe, un vestiaire par équipe/groupe est prévu dans les sous-sols, des exceptions peuvent éventuellement être faites par le Sportzentrum Gstaad
- Le locataire de la patinoire est tenu d'apporter du matériel de premiers secours en dehors des horaires d'ouverture
- Le tableau d'affichage peut être utilisé avec l'accord préalable du Sportzentrum Gstaad

Location de matériel/ prestations

- La location de matériel comme de patins à glace, crosses de hockey, protège-coudes, protège-tibias, pucks est destinée seulement à une utilisation au sein de la patinoire Gstaad. Le Sportzentrum Gstaad se réserve le droit de faire des exceptions.
- Le matériel loué doit être remis à la caisse après son utilisation. En cas de perte d'un objet, la valeur de celui-ci sera facturée.
- Les patins à glace dont les lames doivent être aiguisées, peuvent être récupérés à la caisse de la patinoire 24h plus tard.

Responsabilité

Le centre décline toute responsabilité en cas de vol. Les objets trouvés doivent être remis immédiatement à la caisse de la patinoire.

SPORTZENTRUM GSTAAD AG

Sportzentrumstrasse 5 | Postfach 36 | 3780 Gstaad | Schweiz
T 033 748 80 90 | info@sportzentrum-gstaad.ch
www.sportzentrum-gstaad.ch

Move it Fitness

Information et règles de comportement

Les conditions générales du Sportzentrum Gstaad AG sont principalement valables. Pour les membres du Move it Fitness, les informations et les règles de comportement suivantes sont à respecter:

Les appareils et l'équipement du Move it Fitness Gstaad peuvent être utilisés seulement pendant la durée de l'abonnement et pendant les horaires officiels. Ce droit n'est pas transférable.

Pour les adolescents l'accès au Move it Fitness est seulement permis jusqu'à 22.00h.

Les nouveaux clients vont être initiés aux appareils. De plus et sur votre demande, on peut vous élaborer un premier plan d'entraînement individuel et gratuit. Pendant la durée du contrat, vous pouvez demander un nouveau plan moyennant un supplément.

Pour les nouveaux clients, il est obligatoire de remplir un questionnaire de santé.

Nos salles d'entraînements peuvent être utilisées seulement avec des vêtements et des chaussures propres. Veuillez couvrir les appareils avec un linge avant de les utiliser et les nettoyer directement après l'utilisation.

Les clients sont priés de libérer les appareils dès qu'ils ne les utilisent plus et de ranger les poids.

Il est impératif de suivre les instructions du personnel « Move it Fitness ».

Entraînement personnel :

Au Move It Fitness, les entraînements personnels sont exclusivement autorisés par des entraîneurs agréés par le studio. L'utilisation des salles d'entraînement pour des entraînements personnels par des entraîneurs externes, à titre onéreux ou gratuit, est interdite.

La responsabilité

L'utilisation des appareils est au risque du client. Le Move it Fitness ne prend également aucune responsabilité pour des objets de valeur amenés. Pour des dommages sur les appareils ou sur l'équipement provoqués par une utilisation incorrecte, la personne qui les ont provoqués en est responsable.

Décharge de responsabilité :

En souscrivant un abonnement chez Move It Fitness, le client confirme avoir pris connaissance des informations suivantes :

Move It Fitness Gstaad permet de s'entraîner sans surveillance. En l'absence de personnel d'encadrement, cette forme d'entraînement comporte des risques. Le client en est conscient et s'engage à respecter les règles suivantes :

1. Move It Fitness doit être utilisé exclusivement conformément à sa destination et uniquement par des personnes capables de discernement et en bonne condition physique. Il est interdit de s'entraîner sous l'influence de l'alcool, de médicaments non déclarés ou d'autres substances altérant les performances ou le jugement.
2. Le client s'assure qu'aucune tierce personne n'accède à Move It Fitness avec son badge personnel.
3. Pendant les heures sans surveillance, il est recommandé de ne pas s'entraîner avec des haltères, des disques de musculation et des petits appareils. Si un tel entraînement a néanmoins lieu, il se fait sous votre propre responsabilité. Lors de l'entraînement sur tapis roulant, le cordon d'arrêt d'urgence doit être utilisé. La montre d'urgence fournie doit être portée pendant l'entraînement et permet d'alerter directement les secours en cas d'urgence. L'application EchoSOS peut également être utilisée. Si l'entraînement est effectué avec une autre personne, le port de la montre d'urgence n'est pas obligatoire.
4. Le client est conscient et accepte que les zones d'accès et les espaces d'entraînement soient surveillés par vidéo. Les enregistrements servent à contrôler les conditions d'utilisation et à documenter les infractions.

Gstaad, février 2026

Sportzentrum Gstaad AG

La direction